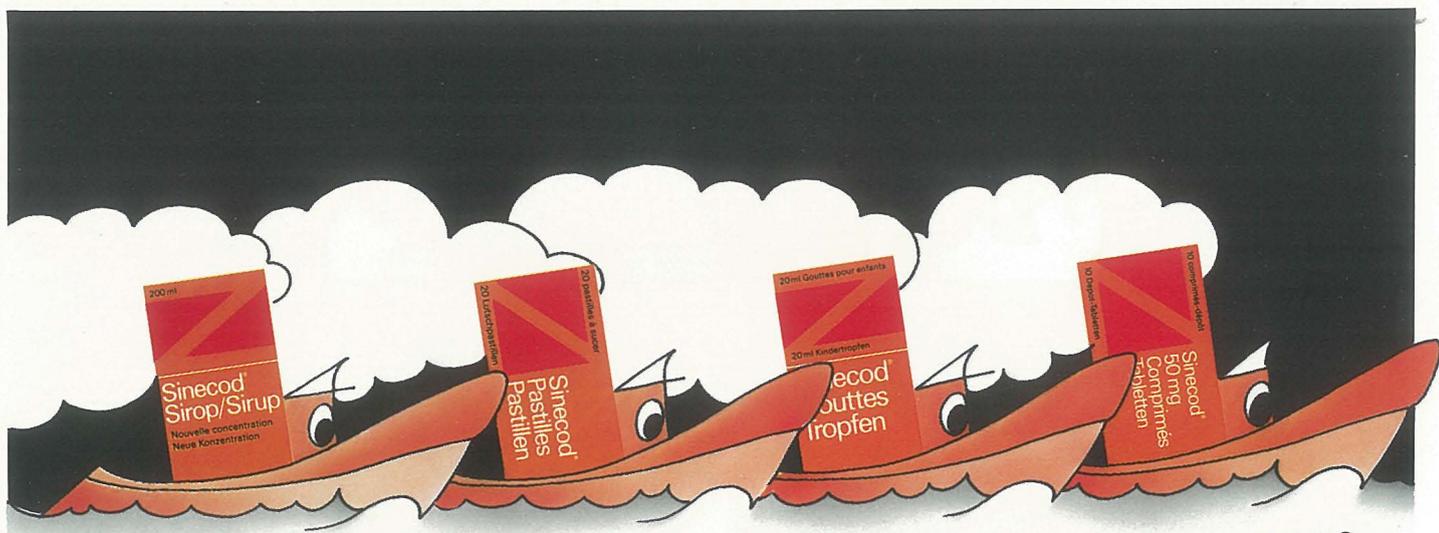


**COURRIER
DU **M**ÉDECIN
VAUDOIS**

numéro 9 octobre - 89

**MÉDECINES
PARALLÈLES :
SUITE ET... !**

UN OMBUDSMAN À LA VAUDOISE ?



Informations complémentaires dans le Compendium Suisse des Médicaments.

 Zyma SA Nyon

Sinecod
comprimés-dépôt 50 mg
la forme «2 X par jour»,
à dose élevée, pour adultes.
Sinecod gouttes
un dosage précis.
Sinecod pastilles à sucer
pour une libération lente
du principe actif.
Sinecod sirop – sans sucre
pour tous les patients.
Admis par les
caisses-maladie.

(butamirate)[®]
Sinecod

Au large. Loin de la toux.
Sinecod
pour le traitement de la toux
improductive, agit rapidement
sur le centre de la toux.



Les thermes d'Yverdon-les-Bains sont particulièrement indiqués pour soigner les affections rhumatismales, arthrosiques, orthopédiques et des voies respiratoires.



**CENTRE THERMAL
YVERDON-LES-BAINS**

Pour tous renseignements:
Tél. 024 / 21 44 56

- Personnel médical et paramédical spécialisé
- Deux piscines thermales (intérieure et extérieure)
- Centre de physiothérapie ultra-moderne
- Collaboration avec l'hôpital de Zone.

Editorial

Participation!

L'automne sera chaud! Placards publicitaires et meetings se succèdent. Les acteurs s'agitent sur la scène politique échauffée (échaudée?) par quelques propices scandales. Que ne faut-il pas pour sortir un tant soit peu de sa léthargie le peuple des électeurs, le souverain! Ils ont du courage, ces candidats qui, avant d'empoigner les problèmes ardues de la gestion publique, cherchent à surmonter le pire des traquenards, l'apathie.

Parmi les candidats aux législatifs et aux exécutifs communaux vaudois, quelques médecins. Rares. D'autant plus dignes de soutien que la profession doit se faire entendre dans les débats politiques, là où se gère le présent de la société et où s'élabore son avenir. La voix du corps médical, par l'intermédiaire de ces généreux citoyens, apporte une expérience de la vie incomparable à la construction de la communauté.

Il est un autre endroit où l'intérêt du bien commun pourrait susciter plus de passion, au moins plus de participation: la Société vaudoise de médecine. Chaque membre a reçu une invitation à la réunion de son groupe régional, qui se tiendra peu après la parution de ce journal. Une invitation individuelle, car le mode de convocation collective a montré ses limites cette dernière année. Une autre invitation arrivera, pour l'assemblée générale du jeudi 30 novembre 1989, à 16 heures, à l'Ecole hôtelière du Chalet-à-Gobet. Il y aura des élections, mais aussi des discussions engageant l'avenir de la société, c'est-à-dire l'avenir du corps médical vaudois.

Pour manifester votre soutien à ceux qui investissent leur temps et leur énergie au profit de tous, au comité, dans d'innombrables commissions, à la tête des groupes régionaux, pour manifester votre intérêt aux conditions de votre propre activité, la solution est simple: participez!

Jean-Paul Dépraz,
Secrétaire général de la SVM

Sommaire

1

Editorial
Participation!

2

Dossier
Médecines
parallèles: suite

9

Opinions
Un ombudsman
à la vaudoise?

11

Opinions
Ceux qui voteront «non»
à l'initiative Böhi
sont-ils des liberticides
étroits?

13

Communiqués

15

Calendrier
médical vaudois

Dossier

Médecines parallèles¹

Mes pérégrinations médicales

Vivement intéressée par mes études de médecine, je ne pressentais pas alors que ma destinée professionnelle s'orienterait rapidement vers l'homéopathie... Le diplôme de médecin en poche, avec dans mon sac une soif d'utiliser et d'étoffer mes ébauches de compréhension et de traitement de la maladie, je vécus, comme assistante à l'hôpital puis en cabinet privé, un grand découragement teinté de frustration : l'impression de pallier, relativement efficacement mais surtout provisoirement, à des troubles dont la genèse profonde restait inatteignable ; l'impression aussi de focaliser sur un organe et non une personne vivante...

Je décidai alors de suivre pour quelque temps la consultation homéopathique de mon beau-père. Quoi ? Est-ce vrai ? Il est possible de traiter avec un seul remède une otite et même de prévenir sa récurrence ? De soulager rapidement et à long terme une dysménorrhée, des migraines, un colon spastique ? Tel fut mon premier étonnement. Je me mis alors à la tâche, profitai de l'enseignement de mon beau-père puis de séminaires belges d'homéopathie. J'y découvris avec enthousiasme une médecine appréhendant l'individu dans sa totalité et sa personnalité, tant du point de vue de la thérapeutique que de la compréhension de sa pathologie : tenir compte de son adaptation à son environnement social, climatique, psycho-affectif, puis en déduire le remède homéopathique adapté à l'ensemble de ces données. Constaté par exemple qu'un enfant est non seulement soulagé de sa pathologie ORL récidivante, mais qu'il travaille mieux à l'école, se détend, s'ouvre affectivement, mange mieux, dort mieux, bref : constater qu'une médecine de terrain existe.

Bien sûr, mémorables furent les instants d'anxiété d'une néophyte homéopathe, ne sachant si elle réussirait à trouver le remède adéquat pour ce petit patient fébrile présentant une oti-

te... puis le suspens épineux lorsque après l'administration du remède la fièvre monte encore pendant quelques heures... mais son soulagement devant l'amendement rapide de la douleur et de l'agitation de l'enfant... Apprendre à considérer la fièvre comme moyen de défense de l'organisme et non plus comme ennemi à combattre... Quitter certains schémas et attitudes standardisées sécurisantes de la médecine classique ne va pas sans difficulté, mais l'impact de la thérapeutique homéopathique sur la réactivité profonde de l'individu m'y a aidé en me conférant une confiance en la méthode.

C'est ainsi que pendant les premières années de pratique en cabinet, je n'ai utilisé pratiquement que l'homéopathie, tant il y avait à découvrir. Puis, avec un début de maîtrise de la méthode, est venue la perception également de ses limites, et des miennes ! Je découvris par exemple l'importance de la diététique, puisqu'elle conditionne notre carburant, notre source d'énergie. Je réalisai aussi que la thérapie biocatalytique par les oligoéléments apportait une aide précieuse chez les patients allergiques, anergiques ou intoxiqués (tabac, drogue, alcool, médicaments...), toxiques qui les rendaient, dans un premier temps, inaccessibles à la thérapeutique homéopathique. J'ai eu également envie d'aborder la médecine énergétique chinoise, qui peut donner une piste

dans la compréhension du rythme des saisons, intervenant tant dans les diverses pathologies que dans leurs thérapeutiques ; de même la localisation de certaines affections sur le trajet des méridiens d'acupuncture apporte des indices : par exemple, savoir qu'une épicondylite ou une PSH se trouve sur le trajet du méridien du gros intestin pousse à rechercher une dysfonction de ce dernier, laquelle dysfonction une fois traitée entraîne une amélioration de l'épicondylite...

Certe il ne me fut pas facile de quitter la médecine dite scientifique, pour aller vers l'homéopathie, étiquetée de vétuste, de non-scientifique, d'inexacte, teintée de mysticisme. Néanmoins je constate à l'heure qu'il est que l'étude des champs polarisés, de la physique vibratoire, de la mémoire de l'eau, des thérapeutiques par réception-émission d'ondes électromagnétiques, va probablement permettre à l'homéopathie et autres thérapeutiques énergétiques de trouver leur place dans une conception scientifique.

Quoi qu'il en soit, pour moi, l'homéopathie telle que je souhaite la pratiquer un jour, est l'une des thérapeutiques en mesure de conduire à la santé telle que je la conçois : la faculté pour l'homme de vivre et non de survivre, de percevoir ses besoins et desirs profonds et de les réaliser. C'est pourquoi je mords de plus en plus fort à l'hameçon homéopathique !

Dr C. Voegeli

Bibliographie

- Dr Dominique Senn : *La Balance tropique, Evidences biologiques de la Médecine*, Ed. Fondation Cornelius Celsus.
- Fritjof Capra : *Le Tao de la Physique et Le Temps du Changement*, Ed. du Rocher.
- Hans Brüggemann : *Méthode de Diagnostic et de Thérapie dans le Domaine de la Bio-énergie ultrafine*, Ed. Marc Piétteur, coll. Resurgence.
- Etienne Guillé : *L'Alchimie de la Vie*, Ed. du Rocher.

¹Suite du numéro 8/1989.

Pourquoi je n'utilise pas les médecines parallèles?

Avant tout parce que je n'y crois pas. Leurs actions thérapeutiques ne sont pas vérifiables et il ne serait pas honnête de ma part de proposer des méthodes que j'estime sans valeur autre que subjective. Les patients le disent eux-mêmes : il faut y croire pour que ça marche...

Pourtant, sans chercher le paradoxe, je n'ai rien contre les médecines douces car elles ne me dérangent pas en cancérologie : homéopathes, acupuncteurs, rebouteux, aucun d'entre eux ne prétend soigner ou guérir les cancers. Les utilisateurs de ces méthodes les réservent aux états mal définis de fatigue, de malaise, de nervosité, etc., bref à ce qui ressemble fort à nos affections psychosomatiques. Ils insistent, en plus, sur le fait que les « parallèles » s'intéressent plus à leur personnalité entière (approche holistique) qu'à leurs symptômes. Pour eux, les médecins « normaux » sont trop souvent des techniciens sans âme, car trop pressés.

Selon cette définition simpliste, je suis peut-être un « médecin doux » car je m'intéresse à mes malades et prends le temps de les écouter ! Comme mes confrères, j'ai conscience d'être, de par ma blouse blanche et ma personnalité tranquille, le « médicament » pour certains de mes patients, au même titre que les médecins holistiques ou autres « praticiens de santé ».

Il m'arrive aussi de prescrire des placebos (impurs : vitamines, fortifiants, etc.) dont l'effet est ressenti comme très bénéfique par les patients qui les demandent. Je reste persuadé que les granules homéopathiques qui, par définition, ne contiennent plus de principe actif, sont de puissants placebos (purs : la mémoire de l'eau de Benveniste est un canular) qui peuvent être très actifs contre nombre d'affections psychosomatiques, s'ils sont prescrits de façon assez persuasive. Je ne crois donc pas à la théorie homéopathique mais je reconnais l'efficacité de certains homéopathes. J'encourage donc mes patients qui y croient à poursuivre cette psycho-placebo-thérapie qui leur est bénéfique.

Cependant, parmi les nombreuses méthodes vantées par les professionnels de la médecine douce, il en est qui me choquent profondément, car elles ne sont pas autre chose que des BLURGS (selon *Science et Vie* : Balivernes Lamentables à l'Usage Réservé des Gogos). Blurgs d'autant plus perfides que recommandées par des personnalités connues. Telle cette ancienne infirmière, dont les articles du dimanche

matin sur les médecines parallèles voudraient faire croire à l'énergie de la forme pyramidale ou la valeur de la radiesthésie « médicale » ! Aidons nos malades à ne pas tomber dans de tels panneaux, surtout s'ils ont un cancer : leur angoisse, bien compréhensible, les pousse à gober n'importe quoi.

Pour les méthodes parallèles à vocation oncologique, la situation est différente. Il ne s'agit plus de médecines douces pour des « maladies douces », mais bien de philosophies, de régimes alimentaires et de « médicaments » auxquels leurs promoteurs attribuent des propriétés anticancéreuses qu'ils n'ont pas. Cette industrie prospère procède par publicités douteuses ne reposant sur aucun fait vérifiable. Elle est prompte à transformer tel médicament d'abord présenté comme anticancéreux en... adjuvant, immunomodulateur, fortifiant du terrain, etc., sans plus de justification.

Pour mieux connaître ces méthodes et pouvoir juger de leur éventuelle valeur, la Ligue suisse contre le cancer a créé, en 1982, un « Groupe d'étude des méthodes non vérifiées en oncologie » qui se réunit trois fois l'an à Berne. Nous nous renseignons auprès des inventeurs, des promoteurs, lisons toute la littérature existant sur ces méthodes et publions, ensuite, les fiches documentaires correspondantes. C'est donc en toute connaissance de cause que je peux affirmer que, sur les trente méthodes étudiées*, aucune n'a d'action anticancéreuse démontrable.

Il est donc logique que je n'emploie pas ces méthodes en oncologie et que je dissuade mes patients de les utiliser pour autre chose qu'un éventuel effet subjectif. Pourtant, et tous les oncologues le savent, beaucoup de nos patients ont « besoin de tout essayer, on ne sait jamais ». S'ils se sentent mieux en ajoutant ces méthodes à leur traitement médical, pas de problème, cette placebo-psychothérapie peut les aider. Bien que mes patients connaissent mes idées là-dessus, ils m'en parlent souvent et nous en discutons

*Liste et fiches à disposition : Ligue suisse contre le cancer, case postale 2284, 3001 Berne.

franchement. Nous arrivons à des arrangements tels que « faites ce que vous voulez, mais réservez-moi cette veine-là pour la chimiothérapie, qui est le traitement actif dans votre cas ». Cette complicité permet de préserver l'entente privilégiée indispensable entre le médecin dispensateur d'un traitement difficile et son ou sa malade.

C'est ainsi que j'admets sans autre les régimes alimentaires raisonnables (Budwig, etc.), mais que je combats les lavements inutiles et les régimes déséquilibrés du type instinctothérapie, cure de quarante-deux jours de jus de légumes (Breuss), macrobiotique extrême, etc. La diététique actuelle admet la possibilité, encore toute théorique, d'un effet peut-être préventif d'un régime équilibré (pauvre en graisse, riche en fibres) sur certains cancers digestifs et hormono-dépendants. Mais on n'a jamais observé qu'un changement d'alimentation influence l'évolution d'un cancer déclaré : les régimes trop restrictifs sont inutiles et même dangereux s'ils affaiblissent encore des patients anorexiques. J'approuve donc les bonnes résolutions de mes patients qui veulent « mieux se nourrir », mais dois souvent tempérer leur besoin de rédemption par la privation.

Quant aux médicaments, si je tolère les injections d'Isador (à condition qu'elles ne soient pas faites dans la cicatrice de mastectomie !), voire quelques fortifiants vitaminés intraveineux, je déconseille résolument les mégadoses de vitamines C et les injections inutiles de Carzodolan, Polyerga, Wobe-Mugos, Ney-Tumorin, etc. Nos études approfondies pour l'élaboration de nos fiches documentaires, et même l'écoute de leurs promoteurs aux deux congrès de Saint-Gall, nous ont convaincus de l'inutilité de ces thérapeutiques abusives, pas toujours dépourvues d'effets secondaires importants : lithiase des mégadoses de vitamine C, chocs parfois mortels d'injections de cellules fraîches, violentes réactions à Carnivora, etc.

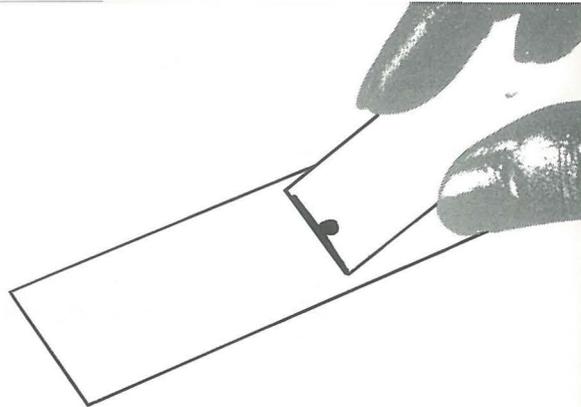
Aidons nos patients à résister à la complaisante publicité faite par les médias pour ces méthodes parallèles en insistant sur le fait suivant : *il n'y a pas d'alternative, même si le succès ne peut-être garanti, la médecine rationnelle reste le seul espoir de traitement efficace et de guérison des cancers.*

D^r Olivier Jallut



Bioréac SA
1001 LAUSANNE

**A DISPOSITION DU LABORATOIRE
CHEZ LE MÉDECIN PRATICIEN...**



COLLECTION DE FROTTIS SANGUINS!



notamment en cas de:

LEUCÉMIE AIGUE, MYELOÏDE CHRONIQUE, LYMPHOÏDE CHRONIQUE,
MONONUCLEOSE, VIROSE EN GÉNÉRAL, ANÉMIE DE BIERMER,
ANÉMIE MICROCYTAIRE, HYPOCHROME, ERYTHROBLASTOSE, etc, etc...

SUJETS: cellules physiologiques et pathologiques du sang humain.

BUTS: maintenir les connaissances acquises durant la formation professionnelle de la laborantine et de l'assistante médicale.

COMMENT ?

- par la location d'une série de frottis qui sera accompagnée de la description de ceux-ci.
- par la possibilité de suivre un colloque en rapport de la série étudiée.
- par la possibilité, lors de ce colloque, d'examiner avec l'animatrice (laborantine spécialisée en morphologie sanguine) un frottis émanant de votre laboratoire.
- par l'acquisition possible de chaque série selon une modalité qui vous sera communiquée sur demande.

Bulletin-réponse à retourner à: Bioréac SA, Case postale, 1001 Lausanne

Le/la soussigné(e) s'intéresse à votre nouveau système de collection de frottis sanguins et vous prie de prendre contact, sans engagement, avec:

Nom et prénom : _____ Spécialité: _____

Adresse (prof.) : _____ Tél. (prof.): _____

Jour: _____ le matin
 l'après-midi



Bioréac sa

RÉACTIFS POUR ANALYSES MÉDICALES
FOURNITURES POUR MÉDECINS ET HÔPITAUX
Boulevard de Grancy 35
Case poste 1001 Lausanne
Téléphone 021 / 27 74 26-27

dès le 9.11.89
Tél.: 021 / 617 74 26-27
Tél.: 021 / 617 98 43
Fax: 021 / 26 68 85

Le neurologue et les thérapies alternatives : point de vue personnel

Il appartient au médecin de poser un diagnostic, mais je ne suis pas gêné si le rebouteux remet en place un nerf levé, une vertèbre déplacée : il traite souvent ces tendomyoses plus efficacement que moi.

Le rejet par le médecin pur et dur de toute thérapie non enseignée à la Faculté a empêché beaucoup de patients d'«avouer» leurs fréquentations douteuses, ou de retourner chez leur médecin pour une affection qui n'était plus du ressort du rebouteux. Refuser tout contact, même par l'intermédiaire du patient, avec un traitant non médecin, incite ce dernier à agir en vase clos. L'autocritique enseignée comme méthode scientifique n'est pas toujours absente chez des guérisseurs : je préfère récupérer un problème traitable médicalement ou chirurgicalement que renvoyer le patient à sa sour-

ce magnétique ou pendulaire. Certes, je n'appréciais pas la fracture spiralée C2-C7 imprimée dans des corps vertébraux massivement métastatiques par un rhabilleur gruérien ; je n'exécute pas le CT-Scan du cervelet que demande un illustre haut-savoyard. Mais je préfère adresser un jeune adulte à acquiescer une technique de relaxation non médicale que lui prescrire un tranquillisant à long terme. Je deviens à mon tour le thérapeute alternatif d'un sclérosé en plaques, qui garde l'habitude de me contacter rapidement en cas de poussée pouvant bénéficier d'une médication. A long terme je dévelop-

pe l'impression qu'une certaine franchise de part et d'autre permet de savoir qui fait quoi, et d'obtenir une modification de certains points thérapeutiques pas judicieux.

Un *modus vivendi* qui satisfait quelle proportion de patients ? Je n'en sais rien, puisque je ne revois pas certains, et que d'autres préfèrent revenir entièrement à une médecine classique. Mais si mon collègue généraliste, le Dr B. Leimgruber, avait raison quand il m'a dit que tous les patients atteints de sclérose en plaques se font traiter par une ou plusieurs méthodes parallèles, je serais tout de même déçu que les deux tiers d'entre eux m'aient laissé l'illusion d'être leur seul thérapeute.

Dr G. de Crousaz

Les soins infirmiers et les approches complémentaires

A l'heure où le débat fait rage sur la place, l'utilisation de ce qu'il est convenu d'appeler les approches alternatives ou complémentaires, ou parfois encore les médecines parallèles, les soins infirmiers ont déjà pris position. En effet, de nombreuses écoles d'infirmières en Suisse comme à l'étranger enseignent à leurs élèves des techniques comme la podologie-réflexologie, la visualisation créatrice, la relaxation, les massages de bien-être, le massage des bébés, le toucher thérapeutique et d'autres approches qu'elles jugent opportunes. Les centres de formation permanente en soins infirmiers proposent des sessions de formation où il est possible de s'initier aux mystères de l'homéopathie, des différents régimes proposés par des experts. A Genève, une association très vivante existe depuis quelques années, elle regroupe et cherche à développer les connaissances et la qualité des prestations des infirmiers réflexologues, il s'agit de l'association Agir.

En 1987, le puissant Ordre des infirmières du Québec a élaboré une prise de position concernant ce qu'elle nomme «Les outils complémentaires de soins». Dans ce texte officiel on peut lire :

«Le service de l'infirmière s'adapte aux besoins de santé des individus où qu'ils soient et du début à la fin de la vie. Dans tous les lieux d'exercice, la promotion, le maintien, la protection

et la restauration de la santé des individus, des familles et des groupes sont au cœur du service de l'infirmière et cela dans le but de favoriser le mieux-être et le mieux-vivre en santé.

«Dans la poursuite de ces objectifs, l'infirmière a à sa disposition une gamme de moyens, d'actions, d'interventions et de techniques. Parmi cette gamme se trouvent certains moyens reliés aux «médecines douces» que

l'infirmière utilise dans l'exercice de sa profession lorsqu'il s'agit de protéger, de maintenir, de promouvoir la santé et la qualité de vie de la population. Le toucher thérapeutique, le bio-feedback, les techniques de relaxation, les techniques de massage et les techniques de visualisation sont parmi les moyens les plus utilisés.

«L'Ordre des infirmières du Québec considère ces divers moyens comme des outils complémentaires de soins que l'infirmière peut utiliser, quel que soit son lieu de travail et compte tenu de sa formation, pour répondre aux besoins de santé des individus.»*

Cette déclaration reflète parfaitement l'esprit dans lequel les infirmières suisses utilisent les approches complémentaires. Il s'agit d'augmenter le bien-être de la personne, de promouvoir la santé et de prévenir la maladie. Le traitement de la maladie, diagnostic et plan thérapeutique, appartient ex-

*Ordre des infirmières du Québec, *Les Outils complémentaires de Soins - Prise de Position*, septembre 1987.



LAUSANNE
AUTOMOBILES & MOTEURS SA

Av. de Provence 2, 1000 Lausanne 20
Tél. 021/24 78 71

Agence principale des marques :



Vente de voitures neuves et d'occasion
Ateliers de réparations – Dépannage jour et nuit
Carrosserie – Peinture – Pièces détachées
Accessoires – Station-service – Auto-location

AMAG-LAUSANNE: LE GRAND GARAGE AUX PETITS SOINS POUR VOTRE VOITURE



VILLENEUVE

Maison de convalescence et de repos
Idéal pour séjours, de toutes durées
Surveillance médicale



Restaurant panoramique

Régimes, cuisine soignée
Vaste parc ombragé, vue imprenable sur le lac Léman
Toutes les chambres avec salle de bains et téléphone direct
Ascenseurs, salon de coiffure
Installations de physiothérapie
Etablissement médico-social reconnu par toutes les caisses maladie

Résidence Byron – Ch. Karlen – 1844 Villeneuve
Tél. 021/960 36 61 – Fax 021/960 35 12

**A Lausanne,
un laboratoire d'analyses médicales
à visage nouveau**



BIOMEDILAB

INSTITUT DE BIOLOGIE MÉDICALE

D^r C. Ghirardi D^r E. Johannisson D^r J.-P. Cheneval D^r J. Mosimann

vous offre une gamme complète de prestations :

- Chimie clinique
- Bactériologie
- Sérologie
- Immunologie
- Hématologie
- Cytologie et biologie de la reproduction (spermogrammes selon les critères de l'OMS)

En plus Service de ramassage par coursiers en ville et dans le canton (tous les jours).

Aide à l'interprétation des résultats par les médecins et les biologistes du laboratoire et par un **collège de médecins-consultants**.

Enfin **Service d'urgence 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

Téléphone 021/312 22 25
bip 7381

Av. Tissot 4 – 1006 Lausanne – Tél. 021/23 40 72

CLINIQUE BON PORT

Un établissement unique en son genre; spécialisé en matière de médecine interne, de nutrition, de relaxation, d'activité physique et d'hydrothérapie. **Recommandé pour une prise en charge personnalisée des patients, en particulier en cas de dépression liée au surmenage, de réhabilitation cardiaque, pour suites de traitements, pour traitement de l'obésité et du stress.**

Sous la direction médicale des D^{rs} Nicolas Bergier et Claude Rossel. Organisé autour d'un Collège de huit médecins, tous autorisés à pratiquer de manière indépendante dans le canton de Vaud.

Ouvert aux médecins traitants.

Equipement complet d'hydrothérapie, kinésithérapie, piscine, bain bouillonnant, sauna, salle de gymnastique, enveloppement, ultrasonographie, cardiologie (ECG de repos, ergométrie, Holter, Doppler vasculaire périphérique, spirométrie). Laboratoire d'analyses chimiques.

CLINIQUE BON PORT est située sur les rives du lac Léman, dans un havre de paix, de fleurs et de verdure. Toutes les chambres avec balcon, orientées plein sud, regardent les Alpes et sont dotées du plus grand confort.

CLINIQUE BON PORT

21, rue Bon-Port, CH-1820 Montreux, tél. 021/963 51 01
Fax 021/963 77 95, télex 453 133.

clusivement au médecin. Le rôle de l'infirmière est d'aider à vivre dans toutes les circonstances où se trouve la personne. C'est ainsi que de nombreux patients/clients ont à faire face à la douleur, l'anxiété, le stress, la solitude, l'insomnie, la maladie chronique, la diminution de la mobilité, la mort et le deuil. Dans ces circonstances, plusieurs types de démarches s'offrent à eux et de plus en plus fréquemment, ils demandent des interventions dites complémentaires qui leur paraissent cohérentes avec leur système de valeurs et leurs croyances.

Le patient hospitalisé qui passe une mauvaise nuit, qui n'arrive pas à dormir, réagira souvent bien différemment à un massage réflexologique des pieds qu'à la prise d'un somnifère. Tout d'abord, il n'absorbe pas de médicament, puis quelqu'un entre en contact avec lui, lui transmet par des gestes bienfaisants et une présence qu'on est concerné par lui et sa situation. Il s'endort dans un état tout à fait

positif et l'infirmier ou l'infirmière qui l'y a aidé en dérive aussi un sens important de satisfaction. Les bienfaits de la détente, de la relaxation ne sont plus à souligner. Un patient qui peut se préparer à une intervention chirurgicale par des exercices de détente et de visualisation créatrice semble avoir de meilleures suites opératoires, comme des chercheurs de l'Université de San Diego sont en train de le mettre en évidence.

Quant au toucher thérapeutique, remis en pratique par Dolores Krieger, professeur ordinaire à la Faculté de soins infirmiers de New York University, il consiste à travailler sur le champ d'énergie qui entoure le corps du patient ou sur le corps lui-même et à harmoniser ce champ en plaçant les mains pendant quelques minutes sur ou près du corps de la personne. Etant donné sa situation académique, Dolores Krieger a pu effectuer de nombreuses recherches à propos du toucher thérapeutique et celles-ci ont démon-

tré objectivement l'impact de cette approche sur l'état de relaxation, de bien-être dans la région affectée, ainsi que des modifications biochimiques, telles que, entre autres, le taux d'hémoglobine augmenté.

En conclusion, il est important de souligner que l'utilisation par les infirmières des approches complémentaires est faite dans le cadre des fonctions de promotion de la santé et de prévention qui lui sont reconnues par le législateur.

Il ne s'agit en aucun cas de faire de la médecine parallèle, ni de se substituer au médecin, mais bien de se préparer par tous les moyens adéquats à permettre aux personnes qui requièrent ses services d'atteindre le plus haut niveau de bien-être bio-psychosocial et spirituel possible ou d'aller vers une mort paisible, ce qui est l'essence même de sa tâche.

Rosette A. Poletti

Prise de position de la Société suisse de médecine générale à propos des médecines dites alternatives

La Société suisse de médecine générale (SSMG) se préoccupe depuis plusieurs années des médecines dites alternatives, de leur valeur, de leur essor et surtout de l'usage qu'en font les généralistes. A ce propos elle s'est posée la question de savoir s'il était correct de la part d'un médecin de se prévaloir du titre de praticien en médecine générale FMH pour pratiquer une médecine (il faudrait plutôt parler de thérapies complémentaires) pour laquelle il n'a reçu aucune formation postgraduée reconnue. Ce qui gêne surtout la SSMG, c'est le fait que certains médecins s'installent rapidement après le diplôme fédéral, se font passer à tort pour des généralistes et pratiquent ce type de médecine sans formation postgraduée suffisante.

A l'occasion de leur séminaire annuel en juin dernier à Neggio, les cadres de la SSMG (comité central, présidents cantonaux et régionaux, chefs des différents groupes de travail, rédacteurs de la revue *Medicina Generalis Helvetica*) ont réfléchi à ce problème et ont rédigé des thèses qui viennent d'être approuvées sous forme d'une résolution par l'assemblée générale du 22 septembre dernier à Baden.

Sa teneur est la suivante :

La SGAM/SSMG prend acte de l'usage toujours plus courant des thérapies dites alternatives et de leur prise en charge par les assurances. A ce propos elle adopte les thèses suivantes :

- 1) *la dénomination de « médecines alternatives » recouvre à l'heure actuelle un certain nombre de techniques de soins, scientifiquement non prouvées, mais pouvant apporter une amélioration à l'état de certains patients. Dans ce sens il serait raisonnable de parler plutôt de « thérapies complémentaires » ;*
- 2) *ces « thérapies complémentaires » ne devraient être prescrites ou pratiquées que par des médecins ayant*

une solide formation de base et particulièrement capables d'observer l'évolution d'un état pathologique et de ses éventuelles complications ;

- 3) *la SGAM/SSMG n'est nullement responsable de la formation en « thérapies complémentaires ». Elle ne peut qu'encourager les médecins qui les pratiquent à le faire avec discernement, compétence et toujours dans l'intérêt de leurs patients.*

A ma connaissance, c'est la première fois qu'une société médicale prend position officiellement à ce propos et c'est bon que ce soient les généralistes, les premiers concernés, qui l'aient fait.

Dr J.-M. Mermoud,
président de la SSMG

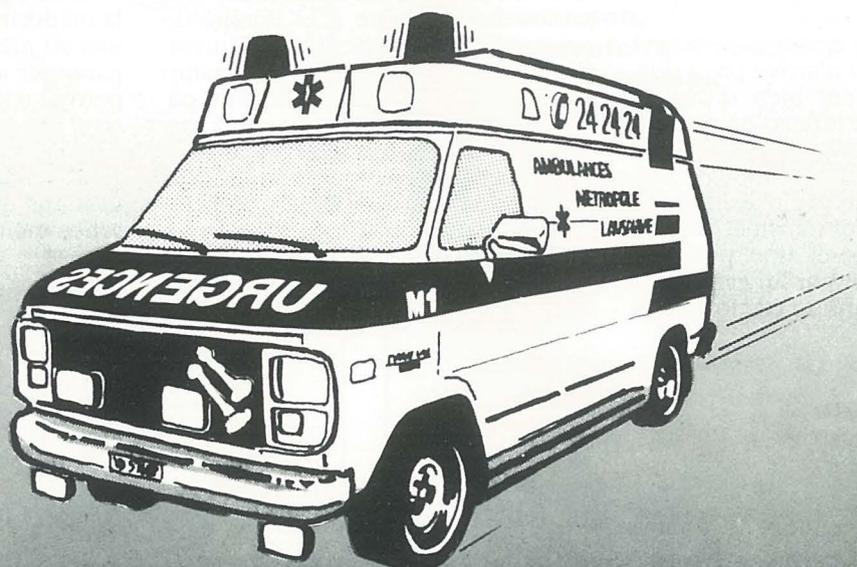
SOCIÉTÉ VAUDOISE DE MÉDECINE

Assemblée générale d'automne

Jeudi 30 novembre 1989, à 16 heures
Ecole hôtelière du Chalet-à-Gobet

URGENCE

24 24 24



24 H. sur 24

MEDECINE · ACCIDENT

AMBULANCES SECOURS METROPOLE SA

*L'autre vision
des secours d'urgence!*



Opinions

Un ombudsman à la vaudoise – un nouveau pas vers l'opinion publique

Un ombudsman? Qu'est-ce que c'est, d'abord? et pour quoi faire? J'entends déjà la question, accompagnée des ricanements d'usage; il est vrai que parfois notre suffisance n'a d'égale que notre naïveté, et notamment quand nous croyons être estimés à notre juste valeur par nos patients – là, peut-être encore avec raison – et, en tant que corps de métier, par les patients globalement – quelle illusion, cette fois!

Bien sûr, la Suisse n'est pas (encore) les Etats-Unis d'Amérique, et l'on imagine mal des avocats marrons, chez nous, faire le pied de grue dans les halls d'hôpitaux helvétiques pour cueillir, à leur sortie, les hypothétiques patients insatisfaits et leur proposer l'attaque juridique en règle du médecin-chef pour la faute professionnelle qu'on devrait bien réussir à dénicher, en cherchant bien – et «fifty-fifty» pour le bénéfice, OK?

Et il est bien vrai que la FMH a mis sur pied, en 1982, un «Bureau d'expertises extrajudiciaires» qui a traité, en 1988, de pas moins de 100 nouvelles «affaires»: 54 expertises ont été rendues, dont 12 concluaient à une faute professionnelle du médecin.

Seulement voilà: ce bureau n'est guère connu du public; au reste, moins de 25% de verdicts défavorables au médecin, c'est très peu, selon certaines tendances médiatiques; et j'ai lu et entendu dans la bouche d'amis journalistes que le bureau en question est soupçonné de partialité et de complaisance, pour ne pas dire de copinage.

Les Suisses alémaniques l'ont semblé-t-il depuis longtemps bien compris puisque, selon le *Spectrum* du BMS (70:16 du 19.4.1989), pas moins de onze sociétés cantonales alémaniques de médecine ont nommé un «ombudsman» (médiateur), souvent même plusieurs médecins par canton; leur travail a notamment valu au canton de Zurich, à l'occasion du retrait de l'un d'entre eux, une lettre de remerciements de l'Association suisse des patients – excusez du peu!

Dans les cantons qui ont décidé

d'adopter ce système, selon l'article du BMS déjà cité, «la majorité des caisses maladie communique, dans leurs informations aux assurés, mais aussi au guichet, le nom et l'adresse de l'ombudsman, ce qui canalise un nombre appréciable de plaintes». A Bâle-Ville, «sur dix cas examinés, deux se sont révélés correspondre à une erreur médicale, et dans deux autres cas, les patients ont été indemnisés pour des soins qu'ils estimaient inappropriés».

On arrive déjà, bien que dix cas ne représentent bien sûr pas un chiffre statistiquement utilisable, à 40% de cas où les médecins ont dû concéder du terrain. Progrès? Humiliation?

Ce n'est pas, pourtant, que je veuille la mort du pêcheur! Mais il faut tout de même admettre – ou alors je suis moi-même intoxiqué par les médias – que lorsqu'un patient en arrive à attaquer, en Suisse, son médecin, c'est qu'il s'est passé quelque chose de grave. Et quoi qu'il en soit, comme le relève encore l'article du BMS, s'il s'agit d'un malentendu, l'ombudsman, plus

discrètement que la Commission d'experts – dont, par ailleurs, je ne mets pas l'utilité en doute – peut remettre l'église au milieu du village et expliquer au patient, «à la vaudoise», dirais-je si cette institution existait chez nous, c'est-à-dire avec bon sens et sans juridisme outrancier, que l'échec du traitement médical, mesuré qui plus est selon l'attente qu'en avait le patient, ne correspond pas forcément à une faute de l'art!

«A la vaudoise», disais-je... et pour quoi pas? Ce qui est bon pour les Suisses alémaniques n'est pas systématiquement mauvais pour nous! Je pense pour ma part que la nomination, par le Comité ou par l'Assemblée générale, d'ombudsmen vaudois ne serait pas une mauvaise chose. Et si l'on peut régler les choses tranquillement entre nous, sans passer par le très officiel Bureau d'expertises de la FMH, pourquoi ne pas en profiter? Surtout, pourquoi ne pas donner à la création de ce(s) poste(s) – tenus exclusivement par des médecins, cela va de soi – une notoriété de bon aloi, tant dans le public qu'auprès des caisses maladie?

Nous avons tout à gagner, en ces temps de discrédit relatif au corps médical, à faire preuve de transparence et d'ouverture. La nomination d'ombudsmen vaudois serait l'occasion de le démontrer.

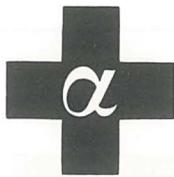
D^r Alain Michaud,
président du GMO



Prochaines parutions:

N° 10/89
22 novembre 1989
(délai rédactionnel:
30 octobre 1989)

N° 1/90
10 janvier 1990
(délai rédactionnel:
11 décembre 1989)



AMBULANCES ALPHA • Lausanne 021/36 71 71

24 heures sur 24

Transport :
malade, blessé, convalescent

Entrée et sortie d'hôpital

Rapatriements Suisse
et étranger

Ambulances équipées
et confortables
avec personnels qualifiés
(infirmiers)

Devis gratuit

Entreprise mandatée
par le CHUV

EXECUTIVE UNE SCORPIO SANS ÉGALE ET SANS RIVALE! JUGEZ:



V6 2,9i, ABS, boîte automatique à 4 rapports, sellerie cuir, air conditionné, sièges à réglage électrique, radiocassette stéréo, différentiel autoblocant, servodirection - et nous en passons! Testez vite ce rêve devenu réalité!

GARAGE TOURING SA
100, av. d'Echallens-Montétan
Lausanne

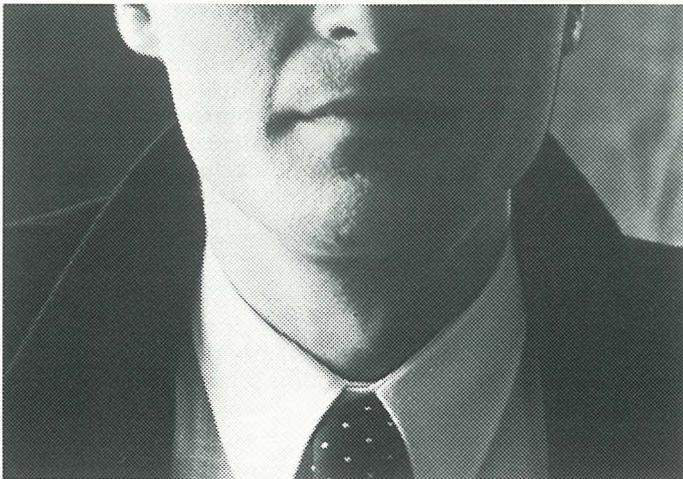


021 - 24 14 22



Le signe du bon sens.

SEULE UNE IMAGE COMPLÈTE
PERMET D'APPRÉCIER UNE SITUATION...



Le Plan de Sécurité Evolutif : la juste mesure de vos assurances

GENEVOISE ASSURANCES
Agence générale
Place Saint-François 5, 1003 Lausanne
Tél. 021/20.17.01



Cogesta Structure SA

Conseil et gestion en assurances

Fondée en 1975

Indépendante de toute compagnie
d'assurances

Responsable :
Serge GOY, diplômé en assurances
1012 Lausanne, av. Victor-Ruffy 53
Téléphone 021/33 53 21

**AYEZ LE BON RÉFLEXE :
FAITES CONFIANCE À COGESTA
CONFIEZ-NOUS VOTRE DOSSIER D'ASSURANCES**

Ceux qui voteront « non » à l'initiative Böhi (dite 100/130) sont-ils des liberticides étroits qui n'ont pas d'arguments sérieux ?

Avec pertinence et sens de ses responsabilités, la Chambre médicale suisse a décidé, le 15 juin 1989, de s'opposer à l'initiative 100/130. Sur cette base, la FMH a adhéré à la Communauté de travail « Santé et sécurité routière » ; et, dans le *Bulletin des médecins suisses* du 27 septembre 1989, le président H. R. Sahli a courageusement pris position dans un éditorial intitulé « Non à la mort sur les routes ».

Je crois très important que le corps médical se mobilise clairement en ce qui concerne la votation fédérale des 25 et 26 novembre prochains ; et cela particulièrement en Suisse romande. Pourtant, je réalise aussi que cela n'ira pas forcément de soi pour chacun, pour des motifs qu'il faut évoquer :

- Superficiellement, si nous ne prenons pas le temps d'y réfléchir, reconnaissons que nous avons tendance à minimiser le gain de santé (le « manque à mourir ») représenté par une limitation de vitesse sur les routes à 80 plutôt qu'à 100. Même des professionnels formés scientifiquement ont tendance à discréditer les données à disposition si elles ne leur « conviennent » pas...
- Les médecins sont des gens pressés et, comme d'autres, ils ont de la peine à admettre que « ce n'est pas sur la route qu'on perd du temps » (mais on peut y perdre la vie).
- Il y a aussi la tendance, particulièrement sensible en Romandie, au rejet de « directives » qui nous viennent de Berne, surtout si nos libertés semblent mises en cause. Pourtant, il faut rappeler encore que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ; et les Suisses devraient avoir le droit d'être le moins possible tués sur les routes...

La votation du 26 novembre n'est pas un enjeu minime ou marginal. Il est réellement important d'aller au-delà de ces « allergies » et de ces réflexes pour considérer sérieusement les faits en rapport avec la décision à prendre :

- D'abord, on doit rappeler l'épisode de la votation sur la ceinture de sécurité, il y a neuf ans. L'obligation y relative avait aussi pris beaucoup de Romands à rebrousse-poil. Il faut bien admettre aujourd'hui que plus personne ne conteste le bien-fondé de la mesure. Nos confrères qui accueillent des patients en urgence (et à leur tête plu-

sieurs professeurs de disciplines chirurgicales avec lesquels j'ai eu l'occasion d'en parler) disent unanimement que la ceinture a « sérieusement réduit la casse », si on me permet l'expression.

- L'espace disponible ne permet pas d'aller dans le détail mais, vraiment, chers confrères, tout indique que la ceinture de sécurité a sauvé plus de 1000 vies depuis 1980 dans notre pays. Et elle en aurait sauvé plus encore si tous observaient la règle de s'attacher de routine.
- Certains qui s'opposent à ce qu'on exige une conduite plus raisonnable, sur un réseau routier très chargé, nous demandent, avec acrimonie parfois, des preuves péremptoires et absolues de ces morts évitées, ne se satisfaisant pas des données significatives qui font penser que leur combat n'est pas un bon combat. Nous ne parviendrons vraisemblablement jamais à les satisfaire, et pour cause : on ne peut pas aller compter ou photographier des pierres tombales qui n'ont pas eu besoin d'être gravées et plantées en terre ! Ce sont pourtant des centaines de personnes qui sont épargnées grâce aux mesures de prudence sur la route ; parmi lesquelles souvent des jeunes, au début de leur vie active, ou alors des adultes de 30 à 50 ans, parents de petits enfants, parties prenantes dynamiques de la vie économique et sociale.

Pour revenir à l'initiative Böhi, des estimations sérieuses indiquent que, par rapport aux années 1981-1984 (régime 60/100/130), le régime 50/80/120 a permis d'éviter en Suisse entre 1985 et 1988 :

- 6000 blessés graves,
- 700 morts.

Je suis fermement convaincu que la prévention de ces morts et de ces lésions graves, simple à réaliser en mon-

trant le sens civique de confirmer les limites de vitesse actuellement en vigueur, est bonne à prendre.

A plusieurs reprises, y compris dans le *Courrier du médecin vaudois*, j'ai eu l'occasion de relever que la position du médecin praticien gagne en importance en ce qui concerne les graves questions de santé publique auxquelles nous sommes confrontés. Ce rôle a aussi ses exigences : c'est par exemple le fait que, non content de s'engager pour la meilleure santé de chacun de ses patients, le praticien a un devoir de s'engager pour la santé de la collectivité, et de manifester ce faisant une certaine exemplarité.

Soyons clairs : il ne s'agit pas ici de moraliser, mais de faire prendre la mesure du rôle et de la stature du médecin qu'appellent les circonstances de la dernière décennie du XX^e siècle.

Réellement, je crois que serait sérieusement critiquable le médecin qui accepterait de passer par pertes et profits les cohortes supplémentaires de blessés graves et de morts qu'une vitesse de 100 km/h sur les routes ordinaires provoquera dans les années qui viennent (par rapport au maintien de la limite à 80 km/h). Plus avant, j'espère que nombreux seront ceux parmi nous qui marqueront clairement leur engagement pour la santé, et contre le traumatisme et la mort évitables, en encourageant ceux qu'ils rencontrent à s'opposer à l'initiative Böhi.

Une dernière chose : qu'on veuille bien ne pas utiliser comme argument le fait qu'une limite à 80 km/h n'est pas utile parce qu'elle ne sera pas respectée. Qui croit que, si la limite est portée à 100, elle sera scrupuleusement observée par tous ? Les médecins savent mieux que quiconque qu'on change difficilement la nature humaine.

Même si on n'est pas un fanatique des statistiques, le fait est qu'elles rendent compte de la réalité globale de la vie de la société. Pour anonymes qu'ils soient (avant l'accident), les blessés et les morts évitables en question ne sont pas des produits de l'imagination. Montrons que celles et ceux qui ont vocation de soigner leur prochain ne font pas bon marché de la santé de la communauté.

Dr Jean Martin,
médecin cantonal

Vibrocil®

Un air
dégagé
pour tous
les nez.
Effet rapide
et soutenu.

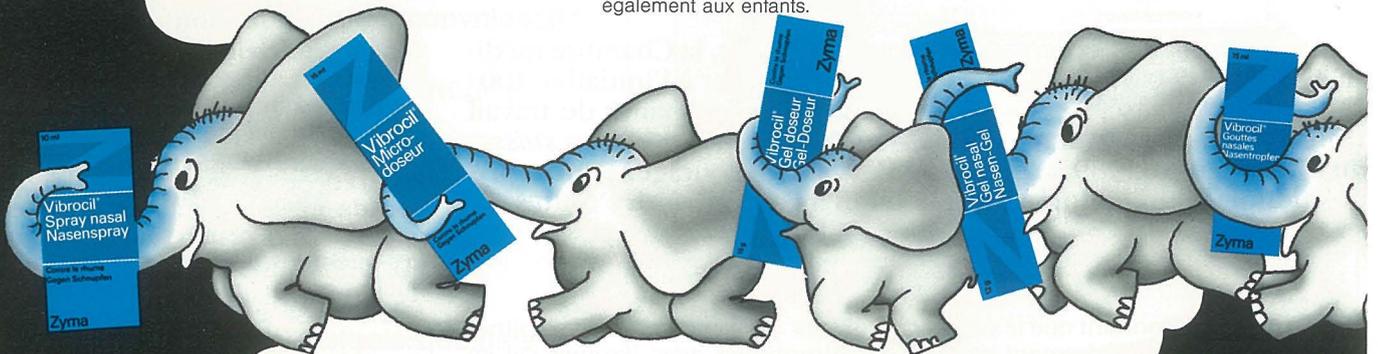
Vibrocil spray nasal
La forme pratique
et très maniable, dans
son flacon incassable.

Vibrocil microdoseur
La forme qui assure une nébulisation
optimale du principe actif sur la muqueuse
nasale combinée
à un dosage
précis.

Vibrocil gel doseur
La forme offrant les avantages
du gel et le dosage précis.

Vibrocil gel nasal
La forme idéale pour un effet
prolongé. Spécialement conçue
pour la nuit.

Vibrocil gouttes nasales
La forme au dosage précis.
Une forme qui convient
également aux enfants.



Vibrocil:
Phenylephrin. bas., Dimetindenum
maleic., Neomycin. sulf.

Vibrocil
gouttes nasales,
spray nasal et
gel nasal: admis
par les caisses-maladie.

Informations complémentaires
dans le Compendium Suisse
des Médicaments.

 Zyma SA Nyon



E. THARIN

Centre spécialisé d'appareils
acoustiques et de rééducation de l'ouïe

Les toutes dernières nouveautés

Nouvelle aide auditive
«intra-auriculaire», cachée dans l'oreille

Dépannage — Révision — Essais
Renseignements
Fournisseur agréé par l'Al et l'AVS

1004 Lausanne
Avenue de France 23 — Tél. 021/24 07 07

TERRANO V6 4x4



TERRANO 3.0 V6 4 × 4:
la routière de luxe pour les plus exigeants.

Verrouillage central des portes, lève-vitre électr., rétroviseurs extérieurs à commande électrique, toit solaire, radio/lecteur stéréo, jantes en alu, marche-pied. 4 freins à disque, amortisseurs réglables. Moteur à 6 cylindres, 2'959 cm³, 100 kW / 136 CV, Fr. 39 900.-. (Livrable également avec moteur de 2.4 litres)

Pour découvrir ses autres raffinements,
rendez-vous chez
votre concessionnaire Nissan.

 **NISSAN**
Le n°1 japonais en Europe

AUTOMOBILES ROYAL SA

Route de Bois-Genoud 2, 1023 CRISSIER
Route Suisse, 1110 MORGES

Tél. 021/635 34 31
Tél. 021/801 52 71

Communiqués

Fonds Louise-Elise Guignard

Nous portons à votre connaissance l'existence du Fonds Louis-Elise Guignard, dont les quelque 30 000 francs de revenu par année peuvent être utilisés pour des actions visant à valoriser l'entourage dans le maintien à domicile. Si vous avez connaissance de cas de maintien à domicile méritant une aide, vous pouvez vous adresser au président de la Commission du fonds, M. B. Bühler, au Service de prévoyance et d'aide sociale, Bâtiment administratif de la Pontaise, 1014 Lausanne.

Audio-visuel

Grâce à la collaboration entre la Société vaudoise de médecine et le CHUV pour la production d'un programme audio-visuel de formation permanente en ophtalmologie, les membres de la SVM ont accès au CEMCAV, le service audio-visuel du CHUV. Ce dernier est à même de les conseiller pour leurs réalisations audio-visuelles, voire d'effectuer certaines réalisations à des prix très intéressants. D'autre part, le CEMCAV met à disposition un certain nombre d'appareils en libre-service. Pour la réalisation de vos transparents, de vos diapositives, de vos cassettes vidéo, etc., renseignez-vous auprès du CEMCAV sur les possibilités offertes par sa collaboration avec la SVM.

Petites annonces pour membres SVM

Nous vous rappelons le service de petites annonces du *Courrier du Médecin vaudois*, ouvert exclusivement aux membres de la Société vaudoise de médecine : paraissant dans la partie rédactionnelle du journal, sur une colonne de 58 mm de largeur, vos petites annonces seront imprimées, au prix de Fr. 2.10 le mm, par les Editions de la Tour Lausanne SA, case postale 880, 1001 Lausanne (tél. 021/32 99 41).

Hôpitaux régionaux

Comme nous l'avons annoncé dans un précédent numéro, une rencontre a eu lieu sous l'égide du Service de la santé publique entre le directeur du CHUV et quelques-uns de ses chefs de service, d'une part, et la Société vaudoise de médecine, d'autre part. Il s'agissait de débattre des conditions de travail et de rémunération des médecins-chefs dans certains hôpitaux régionaux. On peut retenir de cette séance, dont l'objectif était une prise de température en vue de rapport au chef du Département de l'intérieur et de la santé publique, que le problème du maintien de certains services dans certains hôpitaux régionaux, voire du

maintien de ces hôpitaux eux-mêmes, revêt un caractère hautement politique. Il appartient donc aux politiciens de prendre des décisions responsables, c'est-à-dire non soumises à la menace permanente d'une révision. Sur cette base, les responsables médicaux, tant au niveau des services du CHUV que de la Société vaudoise de médecine, pourront élaborer des solutions convenables sur le plan de la qualité et de la sécurité. Il est intéressant de relever que, avec quelques nuances découlant de leur situation respective, les services de médecine, de chirurgie, de gynécologie et d'anesthésiologie du CHUV laissent la porte ouverte à un soutien raisonnable des hôpitaux régionaux.

COMMISSION POUR LA FORMATION CONTINUE

Cours de perfectionnement de la Société vaudoise de médecine

Jeu­di 30 novembre 1989, de 9 à 13 heures
Auditoire Tissot, CHUV

Première journée de chirurgie

Attitudes thérapeutiques actuelles concernant la lithiase vésiculaire et la maladie ulcéreuse

Lithiase vésiculaire

Professeur Costa : Rappels anatomo-pathologiques.

Professeur Mosimann : Point de vue du chirurgien : historique, indications actuelles au traitement chirurgical, limites, complications.

Dr J.-F. Schnegg : Point de vue du gastroentérologue : traitements non chirurgicaux, indications et limites, que penser de la lithotripsie. Discussion générale.

Maladie ulcéreuse

Dr J.-J. Gonvers, professeur associé : Traitement non chirurgical de la maladie ulcéreuse, faut-il traiter l'infection à *Campylobacter*?

Dr F. Mosimann PD : Historique, techniques et complications du traitement chirurgical.

Professeur G. Chapuis : Indications et stratégies chirurgicales actuelles. Discussion.

Ce cours fait partie des «Jeudis de la Vaudoise». Pour les intéressés qui ne se seraient pas inscrits à l'avance, il est possible de le faire dès 8 h. 30, à l'entrée de la salle (finance d'inscription : Fr. 50.-).

Medi test

Eap Chin Beng, *ingénieur-chimiste EPFL*
Pierre-Alain Simonin, *D^r ès sciences*
Catherine Marrel, *D^r ès sciences*
Monique Krieg, *licenciée ès sciences*
Vladimir Kasperek, *D^r ès sciences*

Eap & Simonin SA

1800 Vevey
1820 Montreux
1110 Morges
1401 Yverdon-les-Bains
1006 Lausanne

Av. Général-Guisan 30
Rue de la Gare 4
Grand-Rue 72
Rue des Philosophes 49
Ch. de Longeraie 9

Tél. 021/9229242
Tél. 021/9633959
Tél. 021/8019057
Tél. 024/ 211171
Tél. 021/ 205837

Nous sommes au service des médecins qui vous soignent et offrons la qualité de nos analyses pour la qualité de la vie

LABORATOIRE

*Etablissement
médico-social*

Confort exceptionnel
dans un cadre familial

Etablissement reconnu
par la Fédération vaudoise
des caisses maladie

Direction: C. et I. Iliescu
Médecin responsable:
D^r J.-P. Morattel

1605 Chexbres
Ch. de la Rochette
Tél. 021/946 28 01

À LOUER

dans immeuble



Quai Maria-Belgia 10-12, à Vevey

**Locaux commerciaux
de 140 m² et 280 m² environ
sur 2 niveaux avec vitrines**

Les aménagements sont au gré du preneur.
Convienraient pour cabinet médical, bureau,
galerie d'art, boutique, etc.
Places de parc intérieures à disposition.
Disponibles: décembre 1989 ou à convenir.
Pour tous renseignements:

J.B.

JACQUES-H. BEAUSIRE
RÉGIE IMMOBILIÈRE S.A.
RUE DU LAC 29 - 1800 VEVEY - TÉL. 021/9215981
OUVERT ÉGALEMENT SAMEDI MATIN
SIÈGE SOCIAL: 1807 BLONAY

**La compétence
en Suisse romande**

Un personnel médical
et paramédical
rigoureusement sélectionné
par notre département spécialisé,
toujours prêt
à entrer à votre service

**ideal
medical
TEMPORAIRE & FIXE**

Lausanne - Av. Ruchonnet 30 - Tél. 311 13 13

Calendrier médical vaudois

Période du 30 octobre
au 25 novembre 1989

N° 14/89

LUNDI 30 OCTOBRE

17 h. 30-18 h. 15 : Colloque postgradués CGA et CGB. — Auditoire Yersin, CHUV. — D^r M. Dutoit : «Allogreffes osseuses massives cryoconservées.»
18 h. 15-19 h. : Cours de formation continue de l'Hôpital ophtalmologique. — Av. de France 15, Lausanne. — Privat-docent D^r Faggioni : «Traitement des complications opératoires de glaucome.»

MARDI 31 OCTOBRE

12 h. : Colloque de l'Hôpital de Nyon. — Salle du Corjon. — D^r A. de Sousa (Genève) : «Place de l'auriculo-médecine dans les troubles fonctionnels.»
12 h. 45 : Colloque de l'Hôpital du Samaritain. — Vevey. — D^r H. Frankhauser : «Hémorragies cérébrales : physiopathologie.»
15 h. 15 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique. — Salle de colloques BH 19. — D^r F. Rey : «Hormones stéroïdes : évolution journalière des taux chez l'homme et effets de la dexaméthasone.»

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE

17 h. : Colloque du Département universitaire de psychiatrie adulte. — Hôpital de Cery, bâtiment Castor. — Colloque de recherche départemental.
17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — Professeur assistant R. Djukanovic (Southampton) : «Les mécanismes inflammatoires dans l'asthme.»
17 h. 30 : Colloque postgradué du Service de neurologie. — Auditoire Yersin, BH. — D^r G. Foletti : «Intérêt clinique de la classification des crises épileptiques et des épilepsies.»
17 h. 30 : Colloque romand de radiologie. — Auditoire Yersin. — Professeur A. Essinger : «Imagerie de l'embolie pulmonaire.»
20 h. 30 : Conférence de la Division de pédiopsychiatrie. — Hôpital de l'enfance, aula du Bercaill (Chablère 3, Lausanne). — M. et M^{me} R. Lefort (Paris) : «Le réel, le symbolique et l'imaginaire dans la dialectique de l'autre et de l'objet en cours de la cure analytique.»

JEUDI 2 NOVEMBRE

8 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne. — Auditoire M. Mayor. — D^r B. de Mural : «Médicaments antihypertenseurs et voies aériennes.»
D^r B. Waeber : «Hypertension chez le vieillard.»
10 h.-17 h. 30 : 4^e Journée scientifique de la Ligue genevoise contre la tuberculose et les maladies pulmonaires. — Genève, Hôtel du Rhône : «Granulomatoses, concentrateurs, investigations respiratoires.»
10 h. 15-11 h. 45 : Grand colloque de la Polyclinique médicale universitaire. — Auditoire de la PMU, rue César-Roux 19, Lausanne. — Professeurs J.-R. Hofstetter, J.-L. Schelling, D^rs R. Darioli, U. Scherrer, A. Ramelet : «Le praticien face au malade âgé (1^{re} partie).»
12 h. 30-13 h. 30 : Colloque commun de microbiologie et de maladies infectieuses. — Auditoire 4, BH 08. — D^r K. Eggenberger : «Les streptocoques du groupe A en pratique pédiatrique.»
16 h. 30 : Colloque du Service de chirurgie plastique et reconstructive. — Salle de

colloques BH 14.319. — D^r N. Favarger : «Congrès de Marseille et de Bordeaux.»

VENDREDI 3 NOVEMBRE

8 h. 45 : Privat-docent D^r R. Greiner (Villigen) : «Conformal radiotherapy at Paul Scherrer Institut (PSI).»
10 h.-16 h. : Journée du Centre de recherche Nestlé. — Vers-chez-les-Blanc. — Symposium de la Société suisse de recherche sur la nutrition : Unsolved and controversial issues in human nutrition. — Organisation et inscription : D^r Y. Schutz, Institut de physiologie, Bugnon 7, 1005 Lausanne.
12 h. 15 : Séminaire de l'Institut de physiologie. — Salle de séminaires de l'Institut de physiologie. — Doctoresse F. DePablo (Bethesda) : «Developmental and molecular studies on insulin, insulin-like growth factor I and their receptors.»
13 h. 15-14 h. : Séminaire de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé publique. — Auditoire M. Mayor, CHUV. — «Epidémies.»

SAMEDI 4 NOVEMBRE

10 h.-12 h. : Séminaire de l'Hôpital Le Pavillon de La Côte, Gilly. Doctoresse K. Diserens : «Lombosciatiques et hernies discales ; prise en charge après cure de hernie discale.»

LUNDI 6 NOVEMBRE

17 h. 30-18 h. 15 : Colloque postgradués CGA et CGB. — Auditoire Yersin, CHUV. — D^rs P.-G. Chassot et O. Moeschler : «Traitement de la douleur chronique.»
18 h. 15-19 h. : Cours de formation continue de l'Hôpital ophtalmologique. — Av. de France 15, Lausanne. — D^r C. Herbort : «Kératite à ancanthamoeba, entité sous-diagnostiquée?»

MARDI 7 NOVEMBRE

11 h. : Séminaire de l'Institut de physiologie. — Salle de séminaires de l'Institut. — Professeur G. Sachs (UCLA) : «Structure and function of the gastric proton pump.»
11 h. 15-14 h. : Colloque de la Clinique de la Source. — D^rs M. Bonard, J. Fasel et F. Morgenthaler : «Actualisation du traitement des lithiases urinaires et biliaires.»
12 h. 15 : Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D^r Ph. Bürgisser : «Sérologie HIV : mécanismes des réactions faussement positives.»
16 h. 15 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique. — Salle de colloques BH 19. — D^r Ph. Schneider : «Y a-t-il des modifications des récepteurs à la prolactine chez la rate âgée?»

MERCREDI 8 NOVEMBRE

17 h. : Colloque du Département universitaire de psychiatrie adulte. — Hôpital de Cery, salle Forel. — Doctoresse C. Mahler : «Vie et œuvre de Bruno Bettelheim.»
17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — D^r J.-D. Aubert : «Dépistage et traitement de l'ostéopénie induite par les corticostéroïdes.»

JEUDI 9 NOVEMBRE

8 h.-9 h. : Colloque de l'Hôpital de zone de

Morges. — Auditoire de l'Ecole des soins infirmiers. — «Problèmes transfusionnels actuels.»

8 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne, conférence des sciences cliniques. — Auditoire M. Mayor. — Professeur B. Courvoisier (Genève) : «Ethique et médecine : aspects actuels.»

9 h. 30-16 h. : Journée de formation post-universitaire des ophtalmologistes romands. — Auditoire «La Pagode», Zyma Nyon. — «Implantation dans des cas particuliers.»

10 h.-17 h. 30 : Symposium de neurologie. — Auditoire César Roux, CHUV. — «Les accidents vasculaires cérébraux.» — Renseignements : secrétariat du professeur F. Regli, tél. 021/314 45 96.

10 h. 15-11 h. 45 : Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. — Auditoire de la PMU, rue César-Roux 19, Lausanne. — D^r P.-M. Schmidt : «Anomalies érythrocytaires décrites par la laborantine : qu'en faire?»

16 h. 30 : Colloque du Service de chirurgie plastique et reconstructive. — Salle BH 14.319. — D^r P. Rippstein : «Transferts musculaires dans les paralysies du SPE.»

17 h. 30 : Colloque romand de radiologie. — Auditoire Yersin, BH 08. — Professeur A. Valavanis (Zurich) : «Application of MRI in ENT-Radiology.»

VENDREDI 10 NOVEMBRE

12 h. : Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du CHUV. — Salle de séminaires 3, BH 08. — D^r P. Cornu : «Présentation de cas.»

13 h. 15-14 h. : Séminaire de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé publique. — Auditoire M. Mayor, CHUV. — «Je le pensay et Dieu le guarist.»

LUNDI 13 NOVEMBRE

17 h. 30 : Conférence du Groupement d'études biologiques. — Auditoire Tissot, BH 08. — D^r Duong Quynh Hoa (Ho-Chi-Minh-Ville) : «Malnutrition : Définition et prévention.»

17 h. 30-18 h. 15 : Colloque postgradués CGA et CGB. — Auditoire Yersin, CHUV. — D^r Cl. Genton : «Les tumeurs carcinoïdes digestives.»

18 h. 15-19 h. : Cours de formation continue de l'Hôpital ophtalmologique. — Av. de France 15, Lausanne. — D^r Ch. de Courten et D^r Bonnard : «Implants multifocaux — de l'optique à l'application clinique.»

MARDI 14 NOVEMBRE

16 h. 15 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique. — Salle de colloques BH 19. — D^r Luc Tappy : «IGF-1 et anticorps antirécepteurs IGF-1 dans le diabète.»

17 h. : Colloque de la Division de neuropsychologie. — Hôpital Nestlé, Auditoire Nestlé. — Professeur K. Scherer (Genève) : «La psychologie des émotions face à la neuropsychologie.»

MERCREDI 15 NOVEMBRE

12 h. 45 : Conférence de l'Hôpital de zone de Montreux. — Salle de conférences de l'hôpital. — D^r M.-F. Paccaud (Genève) : «Aspects virologiques et épidémiologiques de la grippe.»

16 h. 30 : Séminaire de l'Institut universitaire de médecine et d'hygiène du travail. — Rue du Bugnon 19, Lausanne, salle de colloques de l'Institut, niveau 2. — Dr F. Grasset : « Troubles psychiques et réhabilitation socioprofessionnelle. »

17 h. : Colloque du Département universitaire de psychiatrie adulte. — Hôpital de Cery, bâtiment Castor. — « Colloque de bibliographie. »

17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — Dr J.-W. Fitting : « Fatigue musculaire respiratoire comme facteur limitant de l'exercice. »

17 h. 30 : Colloque postgradué du Service de neurologie. — Auditoire Yersin, BH. — Doctoresse J. Miklossy et coll. : « Présentation de cas cliniques et neuropathologiques de SIDA. »

JEUDI 16 NOVEMBRE

8 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne. — Auditoire M. Mayor. — Dr Marc Germond : « Médecine de la reproduction et procréation assistée. »

9 h. 15 : Séminaire « Ouverture et gestion de cabinets médicaux ». — Hôtel Alpha, Lausanne. — « Financement, administration, aménagement, aspects juridiques. » Renseignements et inscription : SRIM, Lausanne : 021/321674.

10 h. 15-11 h. 45 : Grand colloque de la Polyclinique médicale universitaire. — Auditoire de la PMU, rue César-Roux 19, Lausanne. — Professeurs J.-R. Hofstetter, J.-J. Gonvers, Drs P.-O. Rosselet, B. Curchod, R. Carron : « Le praticien face au malade âgé (2^e partie). »

12 h. 30-13 h. 30 : Colloque commun de microbiologie et de maladies infectieuses. — Auditoire 4, BH 08. — Présentation de cas. 16 h. 30 : Colloque du Service de chirurgie plastique et reconstructive. — Salle BH 14.319. — Doctoresse V. Decei : « Présentation et discussion de cas. »

18 h. 15 : Colloque pluridisciplinaire de gastro-entérologie. — Auditoire Yersin. — Hépatologie.

VENDREDI 17 NOVEMBRE

8 h. 15 : Colloque du Service de radiothérapie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — Présentation de cas. 8 h. 45 : Dr H. Jackson-Alvero : « Potentialisation par le BSO de la cytotoxicité de Melphalan sur les lignées mélanomateuses. »

12 h. : Colloque du Laboratoire central et de la Division d'hématologie du CHUV. — Salle de séminaires 6, BH 08. — « Réunion avec les hématologues genevois, Lausanne. »

12 h. 15 : Séminaire de l'Institut de physiologie. — Salle de séminaires de l'Institut. — Professeur Gunnar Flenström (Uppsala) : « Gastrointestinal transport of bicarbonate. »

13 h. 15-14 h. : Séminaire de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé publique. — Auditoire M. Mayor, CHUV. — Paracelse.

SAMEDI 18 NOVEMBRE

9 h.-12 h. 30 : Séminaire de la Polyclinique psychiatrique du Département universitaire de psychiatrie adulte (professeur H. Dufour). — Auditoire de la PPU, av. Recordon 1 bis, Lausanne. — « Rêves et récits de rêves. » — Renseignements et inscription : Dr D. Peter, PPU (021/442480).

LUNDI 20 NOVEMBRE

17 h. 30-18 h. 15 : Colloque postgradués

CGA et CGB. — Auditoire Yersin, CHUV. — Drs R. Chioléro, privat-docent et M. Roulet : « Alimentation parentérale et entérale de l'opéré frais. »

18 h. 15-19 h. : Cours de formation continue de l'Hôpital ophtalmique. — Av. de France 15, Lausanne. — Privat-docent Dr Ducrey : « Progrès dans la prise en charge des rétinopathies diabétiques. »

MARDI 21 NOVEMBRE

12 h. 15 : Colloque d'immunologie clinique et d'allergie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — Dr C. Bruijnzel (Davos) : « The role of Langerhans cells in the pathogenesis of atopic dermatitis. »

16 h. 15 : Séminaire de la Division d'endocrinologie et biochimie clinique. — Salle de colloques BH 19. — Dr M. Germond : « Utilisation des analogues de la LHRH dans l'induction de la maturation folliculaire. »

16 h. 15-17 h. Colloque vasculaire des Services de chirurgie A et B. — Salle de colloques, niveau 15 BH. — Dr V. Chabot : « Contrôle glycémique et complications diabétiques. »

MERCREDI 22 NOVEMBRE

17 h. : Colloque du Département universitaire de psychiatrie adulte. — Hôpital de Cery, salle Forel. — Dr B. Gueguen (Paris) : « Apports de l'électrophysiologie en psychiatrie. »

17 h. 15 : Colloque de pneumologie. — Salle de séminaires 2, BH 08. — Dr B. de Muralt : « Broncho-pneumopathies médicamenteuses. »

17 h. 30 : Colloque postgradué du Service de neurologie. — Auditoire Yersin, BH. — Dr A. Perrig (Sion) : « Présentation de cas neurologiques en pratique privée. »

JEUDI 23 NOVEMBRE

8 h. 15 : Colloque du Département de médecine interne. — Auditoire M. Mayor, CHUV. — Présentation de cas des chefs de clinique du Département de médecine interne.

10 h. 15-11 h. 45 : Colloque de la Polyclinique médicale universitaire. — Auditoire de la PMU, rue César-Roux 19, Lausanne. — Drs R. Carron, M. Stigler : « DSM-III : son intérêt pour le dialogue entre praticien et psychiatre consultant (II). »

16 h. 45-18 h. : Colloque cardiochirurgical. — BH 07 (radiodiagnostic), démonstration 3, salle 038. — Professeurs H. Sadeghi et L. Kappenberger.

17 h. : Colloque de la Division de neuropsychologie. — Hôpital Nestlé, Auditoire Nestlé. — Professeur A. Basso (Milan) : « L'aphasie des gauchers. »

VENDREDI 24 NOVEMBRE

12 h. : Colloque du Laboratoire central d'hématologie. — Salle de séminaires 6, BH 08. — Dr F. Clément, privat-docent : « Lymphomes malins non hodgkiniens. »

13 h. 15-14 h. : Séminaire de l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé publique. — Auditoire M. Mayor, CHUV. — « Syphilis sive Morbus Gallicus. »

Si vous désirez faire paraître des annonces pour la période du 27 novembre 1989 à mi-janvier 1990, nous devons recevoir vos informations au plus tard le LUNDI 13 NOVEMBRE 1989. Merci de votre compréhension.

COURRIER DU MEDECIN VAUDOIS

Organe de la
Société vaudoise de médecine

Comité de la SVM

Dr Pierre W. Loup, président
Dr Christian Allenbach, vice-président
Dr André Flückiger, secrétaire
Dr Alain Depeursinge, trésorier
Dr Pierre Christeler
Dr Jean-Patrice Gardaz
Dr Francis Thévoz
Dr Philippe Turin
Professeur Jean Wertheimer

Secrétaire général

Jean-Paul Dépraz, lic. sc. pol.

Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1
Case postale 50
1010 Lausanne 10
Tél. 021/329912
(8 h. 30 - 12 heures, sauf mardi)
(13 h. 30 - 17 h. 30, sauf jeudi et vendredi)
CCP-Lausanne 10-1500-5

Fondation pour la garde médicale S.O.S. — Médecin de garde

Tél. 021/329932
(24 heures sur 24)
Abonnements de déviation
et de télécommunications au service
des médecins de la région lausannoise

Administration et rédaction

Case postale 50, 1010 Lausanne 10

Régie des annonces

Editions de la Tour Lausanne SA
Case postale 880, 1001 Lausanne
Tél. 021/329941

Impression

Imprimerie Bron SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021/329944

Au bord du Léman, dans un parc spacieux
et à la lisière de sa propre forêt,

La Lignière 1196 GLAND

Tél. 022/64 71 61. Fax 022/64 20 30

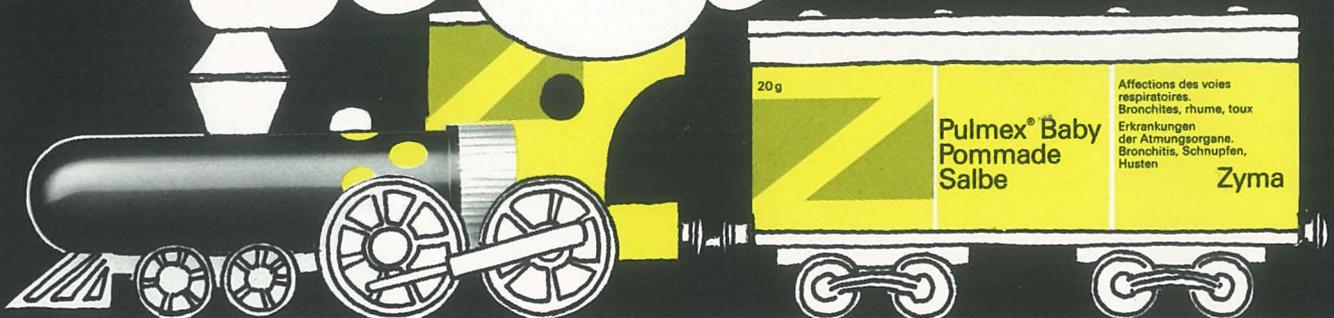
Clinique médicale et centre de réadaptation cardio-vasculaire

- Traitements de médecine interne (à l'exclusion des maladies contagieuses et mentales)
- Programmes de réadaptation cardio-vasculaire après infarctus ou opérations cardiaques
- Investigations cliniques (check-up)
- Cures d'amaigrissement
- Service et consultations de diététique
- Soins ambulatoires
- Physiothérapie – Sauna
- Laboratoire
- Ultrasonographie
- Radiologie

Pulmex®-press

Pulmex®-press,
la ligne pour grands
et petits où le
refroidissement
est banni

Pulmex®-Baby,
une pommade douce
et non irritante pour
la peau sensible des
nourrissons et des
petits enfants



Pulmex®-Baby pommade
(Bals. peruvian., Ol. aether.)
admis par les caisses-maladie.

Informations complémentaires
dans le Compendium suisse
des médicaments.

 Zyma SA Nyon

MEDICALL, pour parler la même langue!

Nous avons créé MEDICALL car nous savons que votre intervention est importante. Chez MEDICALL, nous connaissons chaque client et notre centrale est exclusivement réservée au corps médical... pour être certains de parler la même langue!



La seule centrale médicale d'appels
par bips alphanumériques de Suisse

Demandez notre documentation

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Medicall – Av. Ruchonnet 30 – 1003 Lausanne

... qualité de la vie



pour vos patients hypertendus

Isoptin RR

Isoptin RR: 240 mg de vérapamil HCl.

Le premier antagoniste du calcium à administration journalière unique.

Le dosage s'élève normalement à 1 filmtab le matin.

Pour des informations détaillées sur la composition, les indications, la posologie, les restrictions d'application et les effets secondaires, veuillez consulter la documentation scientifique et le Compendium Suisse des Médicaments.